

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20110523_DL_03

OBJET :

Conventions de
financement du projet
d'extension du réseau sur
la côte picarde

Date de convocation :
17 février 2011

Date de séance :
23 mai 2011

Date d'affichage :
26 mai 2011

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

L'an deux mille onze, le vingt-trois mai à 18h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Étaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel CARPENTIER, Jean-Claude RENAUX, Laurent SOMON et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

LE BUREAU

- Vu les statuts du syndicat mixte et notamment son article 3 – Adhésion,
- Vu la délibération du n°3 Comité syndical du 4 octobre 2010 portant sur la réalisation du projet d'extension du réseau sur la côte picarde,
- Vu les projets de conventions présentés pour les besoins spécifiques des membres de Somme Numérique,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Les projets de conventions avec les communautés de communes de Nouvion en Ponthieu, Bresle Maritime et Vimeu Industriel fixant les modalités techniques et financières d'extension du réseau en fibre optique sur leur territoire sont approuvés.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer les présentes conventions.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.